

# LA RUE SAINT-LOUIS TRANSFORMÉE EN UNE RUE APAISÉE ET PRÉSENTATION DU PROJET ARCEAUX





# SOMMAIRE

<b>Mot du Maire de Montpellier .....</b>	<b>4</b>
<b>1 - La rue Saint-Louis transformée en une rue apaisée .....</b>	<b>5</b>
<b>2 - Le grand projet des Arceaux .....</b>	<b>8</b>
<b>a) L'été aux Arceaux, inauguration de l'espace     d'animation temporaire .....</b>	<b>8</b>
<b>b) Aménagement transitoire des parvis des écoles     Chaptal et Jeanne d'Arc .....</b>	<b>9</b>
<b>c) Le grand projet de rénovation et d'embellissement     des Arceaux .....</b>	<b>11</b>



Ce samedi 1er juillet 2023, nous sommes fiers d'inaugurer la nouvelle rue Saint-Louis. Auparavant, asphyxiée par 7000 véhicules/jour, elle est aujourd'hui un véritable symbole de notre engagement en faveur de la transition écologique, en redonnant place aux piétons et aux cyclistes.

Après l'apaisement indispensable de la rue Saint-Louis, le projet majeur d'embellissement de la place Max Rouquette et de ses abords marque une nouvelle étape dans la transformation du quartier des Arceaux.

Rénover, embellir, rafraîchir par l'eau et la végétation, tout en offrant un espace toujours plus accueillant, accessible et dynamique grâce au marché, aux commerces et aux liens réalisés avec les écoles : voilà le sens de notre projet qui se concrétise aujourd'hui et qui s'est nourri des idées et des propositions issues de la concertation engagée depuis 2021.

Ainsi, à partir du premier trimestre 2024, démarreront les travaux d'une grande rénovation, qui donnera, à horizon 2025, un nouveau visage au quartier des Arceaux.

En préfiguration, un espace d'animation temporaire a été réalisé pour permettre une transformation progressive des espaces publics en faisant la part belle aux enfants et à l'art dans la ville. C'est aussi l'occasion, au travers une exposition, de présenter l'histoire des lieux et les transformations à venir.



**Michaël DELAFOSSE**

Maire de la Ville de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# 1 - LA RUE SAINT-LOUIS

## TRANSFORMÉE EN UNE RUE APAISÉE

**Ce samedi 1er juillet 2023, est inaugurée la rue Saint-Louis. En effet, cette dernière a été réaménagée en un espace public apaisé avec priorité aux piétons et aux cyclistes. Sa transformation, tant attendue, permet d'améliorer la sécurité de tous les usagers, le cadre de vie des riverains, la qualité de l'air et l'environnement sonore de l'ensemble des habitants.**

La rue Saint-Louis figurait parmi les axes routiers les plus engorgés de la ville de Montpellier où près de 7000 véhicules l'empruntaient quotidiennement, générant de fortes problématiques de sécurité et de pollution pour les riverains. La rue Saint-Louis était asphyxiée.



**AVANT**



**APRÈS**

### **Rappel des travaux réalisés**

Une première phase de travaux, débutée à l'automne 2021, a permis de réaliser des travaux importants sur le réseau d'eau et d'assainissement. Les canalisations, datant de plus de 100 ans, représentant 470 mètres, ont été renouvelées pour fiabiliser le réseau.

A l'occasion de ces travaux, un nouvel aménagement de la voirie a été mis en place, avec un plan de circulation revisité. La circulation automobile de transit vers le cours Gambetta n'est plus possible, seule la desserte riveraine limitée à 20k/h est autorisée.

La circulation des cyclistes est, quant à elle, autorisée à double sens et assure la continuité de « l'anneau vélo » du centre-ville en connexion avec le cours Gambetta. L'aménagement donne ainsi la priorité aux piétons et est adapté à la circulation des cyclistes à double sens.

## 3 objectifs remplis pour faire de Saint-Louis une rue apaisée



une rue partagée  
où les piétons  
sont prioritaires



une rue verte  
avec des plantations  
et du micro  
fleurissement



une rue adaptée  
aux cyclistes  
à double sens

### Une rue plus verte

Dans le cadre de la transformation de la rue Saint-Louis en rue apaisée et en coordination avec les travaux de rénovation et d'embellissement de la place Leroy-Beaulieu, les essences qui ont été plantées sur 270 m<sup>2</sup> sont :

- **5 arbres** (1 Micocoulier de Provence, 1 Savonnier de Chine, 2 Caroubiers, et 1 Pistachier) ;
- **40 arbustes** (2 Troènes ibota, 2 Arbousiers, 2 Filaires à feuille étroite, 4 Pistachiers de Chine, 2 Chênes verts et 28 Gemandrées) ;
- **451 plantes vivaces** (14 Acanthes à feuilles molles, 50 Achillées, 50 Agapanthes d'Afrique, 50 Ballotes pseudodictamnus, 38 Euphorbe des garrigues, 65 Gauras de Lindheimer, 38 Gomphostigmas virgatum, 47 Roseaux de Chine, 32 Pittosporum tobira nana, 42 Rosiers blancs et 25 Sauges de Graham).

© LERN Architectes



## Une démarche concertée avec les habitants

Le réaménagement de la rue Saint-Louis s'inscrit dans une démarche globale à l'échelle du quartier des Arceaux. Une démarche concertée avec les habitants autour d'un objectif commun : faire des Arceaux un quartier apaisé. Cette concertation avec les habitants du quartier a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail et d'une plateforme participative. Plusieurs réunions publiques ont été organisées.

## Les rues adjacentes seront rénovées

En coordination avec ces travaux et en cohérence avec le parti d'aménagement retenu pour la rue Saint-Louis, la rue Baumes est en cours de rénovation et d'embellissement. Comme annoncé, pour les voitures, le fonctionnement en impasse mis en place pour les travaux sur les réseaux y sera rendu pérenne ; la rue Hilaire Ricard et la rue Maréchal de Castries ayant vocation à devenir des espaces piétonniers en relation avec le Peyrou et la place Max Rouquette.



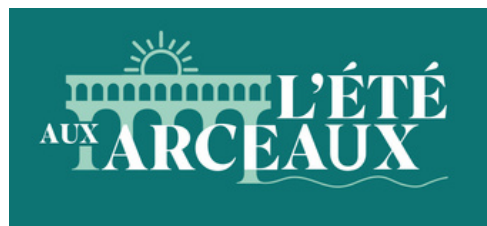
**4 230 000 €**

**est le coût global  
des travaux  
rue Saint-Louis**

## 2 - LE GRAND PROJET DES ARCEAUX

### a) L'Été aux Arceaux : inauguration de l'espace d'animation temporaire

A partir de ce 1er juillet 2023, est lancé "l'été aux Arceaux", place Max Rouquette. En effet, avant le lancement des travaux et l'embellissement de la place, une transformation des lieux s'amorce progressivement. Ainsi, pendant tout l'été un espace d'animation temporaire s'installe.



En préfiguration des aménagements de la future place Max Rouquette dont les travaux débiteront en 2024, cet espace d'animation temporaire a été réalisé pour permettre une transformation progressive des espaces publics en faisant la part belle aux enfants et à l'art dans la ville.

Le public y trouvera :

- **une exposition** sur l'histoire des lieux et le projet d'embellissement à venir ;
- **une fresque** et **des modules ludiques**, co-construits avec les enfants des écoles, qui seront recyclés ou réemployés dans le cadre d'autres projets ;
- **une guinguette** pour se rafraîchir à l'ombre de l'aqueduc.

Cette installation a été conçue par l'agence de paysage Base en collaboration avec le collectif d'architectes Parenthèse, le collectif Ne rougissez pas et l'artiste FZR-Sethi.

© Collectif Parenthèse





## b) Aménagement transitoire du parvis des écoles Chaptal et Jeanne d'Arc

En préfiguration des aménagements définitifs du parvis des écoles dont les travaux sont programmés en 2026, une installation transitoire a été réalisée pour permettre une transformation progressive des espaces publics en faisant la part belle aux enfants et à l'art dans la ville.

Pensée en concertation avec la communauté éducative et co-construite avec les enfants des écoles, elle est notamment composée de petits gradins destinés à expérimenter de nouvelles façons de faire la classe « hors les murs ». Sa configuration pourra s'adapter à l'évolution des besoins et des usages.

Au terme de cette phase transitoire, les modules seront recyclés ou réemployés dans le cadre d'autres projets.

*Les ateliers de co-construction organisés avec les enfants pour finaliser l'installation de la fresque et les modules en bois devant les écoles © Cécile Marson*



**280 000 €**

est le coût  
des aménagements transitoires

Ces équipements seront recyclés et réemployés  
dans le cadre d'autres projets

## Focus sur les rues aux écoliers

Comme elle s'y est engagée, **la Ville de Montpellier poursuit son action pour protéger les enfants et leurs familles sur le chemin de l'école** : création des Agents de Protection des Ecoles (APE), sécurisation des trottoirs et de la voirie, passage à 30km/h sur l'ensemble de la ville, création de quartiers apaisés...



**Pour compléter ce dispositif, à chaque rentrée de vacances scolaires, de nouvelles "rues aux écoliers" sont créées à Montpellier** afin de limiter la circulation motorisée aux abords des établissements scolaires, de favoriser les modes de transport doux aux heures d'entrée et de sortie et de construire des cheminements plus sûrs et agréables pour les enfants et leurs parents.

**Ainsi, le boulevard des Arceaux, pour les écoles Jeanne d'Arc et Chaptal (quartier Montpellier centre) fait partie depuis le 15 mai 2023 du dispositif "rues aux écoliers", déjà en place sur 13 sites de la ville.**



© Frédéric Damerdj

### 13 rues aux écoliers déjà créées dans Montpellier

- rue Sainte Lucie, pour l'école Condorcet, quartier Montpellier centre ;
- rues des Aiguerelles, Farges et du Général Riu pour les écoles Paul Bert/Victor Hugo, Louis Figuiet et de la crèche Edelweiss, quartier Montpellier centre ;
- rue Miron Zlatin, pour l'école Joan Miro, quartier Port Marianne ;
- boulevard des Arceaux, pour les écoles Jeanne d'Arc et Chaptal, quartier Montpellier centre ;
- rue Emile Zola (école Auguste Comte) ;
- rue Henri Lagatu, pour l'école François Mitterrand, quartier Hôpitaux-Facultés ;
- rue Jaufre Rudel, pour les écoles Averroès et Galilée, quartier Mosson ;
- rue de l'Industrie, pour l'école Samuel Paty/Lucie Aubrac ;
- avenue de la Pompignane, pour l'école Paul Painlevé, quartier Port Marianne ;
- rue des Cambiadours, pour les écoles Marie Curie et Alphonse Daudet, quartier Croix d'Argent ;
- rue Rambaud, pour l'école Marie de Sévigné, quartier Montpellier Centre ;
- rue de Bari, pour l'école James Joyce, quartier Mosson ;
- rue de l'Améthyste, pour les écoles Anne Frank et Charles Dickens, quartier Prés d'Arènes.



**21**  
**nouvelles rues aux écoliers**  
**seront créées**  
**entre 2023 et 2026**

## c) Le grand projet de rénovation et d'embellissement des Arceaux

**Après l'apaisement de la rue Saint-Louis, le projet majeur d'embellissement de la place Max Rouquette et de ses abords marque une nouvelle étape dans la transformation du quartier des Arceaux. Rendue aux piétons et pensée à hauteur d'enfants, rafraîchie par l'eau et la végétation, reliée aux écoles, au marché et aux commerces, animée par un kiosque et des jeux, dotée d'une station de bustram, elle redeviendra demain un lieu à vivre pour les habitants du quartier comme ceux de la métropole.**

La conception de ces nouveaux aménagements est confiée au groupement de maîtrise d'œuvre conduit par l'agence de paysage Base.

### **Renouer avec les usages de la place**

Site patrimonial d'exception, Les Arceaux participent à l'image de la ville. Autrefois, la place était un lieu de foires et de promenade, ayant accueilli pour la première fois en 1896, année de l'exposition nationale, le marché aux chevaux et charrettes. En 1901, ce marché sera surnommé « la foire aux ânes » avant d'être à nouveau transférée vers le quartier de la Mosson.

Puis, Max Rouquette a œuvré pour relancer à la fin des années 1930 la pratique du jeu de tambourin et organiser des matchs. Il décida en 1939 de créer la Fédération Française du jeu de Balle au Tambourin. Les Arceaux ont offert un cadre majestueux à cette pratique sportive.

Enfin, dans les années 1970, la voiture prenant une place de plus en plus importante dans les villes, le terrain de jeu a été transformé en parking.

Le 25 juillet 2005, la Ville de Montpellier a honoré la mémoire de celui qui marqua de son empreinte la vie de ce lieu emblématique et la place des Arceaux devient place Max Rouquette.

Depuis, a été organisée l'incroyable ZAT des Arceaux, les 10 et 11 novembre 2012, où se sont tenus deux jours de spectacles, de performances, de débats et de fêtes autour de deux thèmes liés à l'histoire et à la vie de quartier : résistances et réjouissances.



*Archives de Montpellier*



*La Kermesse pyrotechnique et culinaire de la compagnie La Machine - ZAT des Arceaux 2012*

**Un demi-siècle plus tard, cet espace emblématique doit renouer avec ses usages passés et mérite d'être rénové et embelli pour redonner tout son éclat au cœur de la cité devenue métropole.**

## Une nouvelle place pour sublimer un patrimoine d'exception

- **Une terrasse intermédiaire**

Traitée sous la forme d'une terrasse intermédiaire entre les jardins du Peyrou et la place Max Rouquette, la rue Hilaire Ricard offrira à la fois des vues sur les monuments et un nouveau lien piéton confortable vers l'Ecusson.

- **Des gradins pour profiter du paysage**

En articulation avec les escaliers existants qui seront conservés, des gradins végétalisés seront aménagés et dotés de rampes en pente douce à la fois pour profiter du paysage et améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite.

*La future place Max Rouquette vue depuis la rue Hilaire Ricard - © BASELAND*



- **Deux jardins autour d'un espace central**

Composée autour d'un espace central traité en pierres naturelles et équipé pour accueillir des événements à l'échelle du lieu, la place développera deux jardins pensés à hauteur d'enfants ; l'un au nord au contact de la station de bus-tram, l'autre au sud de l'aqueduc formé de salons de fraîcheur.

- **Une place déployée vers la rue Marioge**

L'ambiance de la place sera déployée en direction du parvis des écoles et reliée à la rue Marioge par des aménagements continus donnant la priorité aux piétons et des aménagements paysagers destinés à être prolongés à terme le long de la promenade Laure Moulin.

# Une nouvelle place à vivre

L'intention est de proposer une grande variété d'usages, des lieux agréables à vivre en toutes saisons.

- **Une place pensée à hauteur d'enfants**

Le parvis des écoles sera aménagé en concertation pour permettre de faire la classe "hors les murs". De multiples jeux, dont une part sera accessible aux enfants en situation de handicap, viendront animer les jardins et offrir des parcours de découverte. Le terrain de sport actuellement clôturé sera remplacé par des équipements ouverts sur la place.

- **Un lieu actif et attractif**

L'espace central sera équipé pour recevoir des animations et des événements à caractère culturel (cinéma en plein air, spectacle de danse, etc.), sportif (départ de course à pied, etc.) ou commercial (marché thématique, etc.). Une programmation sera pensée en cohérence avec la vie du quartier et l'environnement de la place.

- **Un kiosque intégré aux gradins végétalisés**

Un kiosque sera intégré à la conception des grands gradins végétalisés. Il accueillera une activité de restauration saisonnière et sera doté de terrasses pour animer la place à proximité de la station de busram.

© BASELAND





© BASELAND

## Une nouvelle place jardin

**En réponse aux attentes exprimées lors de la concertation en faveur d'une forte végétalisation des espaces publics, l'une des ambitions du projet de rénovation et d'embellissement de la place Max Rouquette consiste à créer une nouvelle place jardin. Elle sera composée d'espaces d'agrément où profiter de la nature en ville, de lieux où jouer et se reposer, de sols perméables pour laisser passer l'eau et favoriser la biodiversité.**

La place Max Rouquette sera une nouvelle place jardin au service d'un objectif majeur, adapter la ville au réchauffement climatique et d'un engagement, planter 50 000 arbres dans la ville.

Hommage à l'univers de Max Rouquette, "Verd Paradis" c'est la figure d'une place méditerranéenne fertile. Une grande continuité verte le long du chemin de l'eau qui relie la garrigue au Peyrou.

Le nord de la place accueillera une lisière densément plantée où seront insérées des aires ludiques et sportives. Les gradins dominant la place seront végétalisés et agrémentés d'une fontaine d'eau vive.

Au sud de l'aqueduc, des salons de fraîcheur, plantés et équipés de jeux, compléteront la composition : ces deux espaces arborés venant encadrer le centre de la place matérialisé par l'emprise symbolique d'un terrain de jeu de tambourin.

**Rénovée et embellie, la place Max Rouquette offrira des espaces refuges en période de canicule, des îlots de fraîcheur au service d'une ville résiliente et protectrice.**



**130**  
arbres plantés



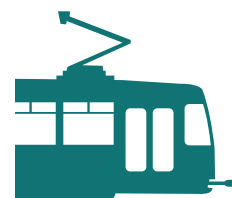
**5 000 m<sup>2</sup>**  
de canopée

## Une offre de mobilité démultipliée

Pour se déplacer mieux et autrement, sans polluer, la Métropole s'engage et accélère la transition vers les mobilités décarbonées. Dès le 21 décembre 2023, la gratuité totale des transports en commun pour tous les habitants sera effective.

- **La ligne 5 de tramway arrive au Peyrou**

Avec l'arrivée de la Ligne 5 sur le boulevard Henri IV et au Peyrou, le centre-ville bénéficiera en 2025, en complément de la ligne 4 actuelle, d'une desserte tramway et d'une accessibilité renforcées entre les Arceaux et l'Ecusson.



- **Deux nouvelles lignes de bustram au coeur des Arceaux**

Les lignes 3 et 5 de bustram desserviront le coeur des Arceaux par la place Max Rouquette où sera aménagé rue Paladilhe un lieu d'échanges et de correspondances qui leur sera réservé. 100 % électriques, plus confortables et plus fréquents, les bustram se déploieront avec un réseau de 5 lignes dès 2025.



- **Un réseau cyclable plus sûr et continu**

Itinéraire cyclable sécurisé, l'Anneau Vélo permet la continuité des Vélolignes autour du centre-ville. Aux Arceaux, il reliera le Verdanson à Gambetta par les rues Bonnard, Gerhardt, Doria, Saint-Louis. Place Max Rouquette, son insertion respectera la configuration des lieux et leur usage prioritairement piéton.



- **Une offre de stationnement optimisée**

Programmée, début 2024, la suppression du parking des Arceaux s'accompagne d'un plan d'actions pour favoriser l'usage du parking Pitot-Arceaux, aujourd'hui sous-occupé.

Au plus près des commerces, des zones de stationnement "30 minutes gratuites" ont déjà été créées et seront complétées en fonction des aménagements.

Une évolution de la tarification pour inciter à la rotation des véhicules a été engagée, avec un objectif : offrir plus de créneaux de stationnement.



## Un projet concerté et co-construit

Depuis mai 2021, un groupe de travail accompagne la transformation du quartier.

Composé de représentants d'associations, de commerçants, d'habitants volontaires, de représentants des écoles, ce groupe de travail a proposé des idées et relayé des attentes pour améliorer l'environnement du quartier et sa qualité de vie.

Les conclusions de cette concertation ont été communiquées à l'équipe de concepteurs du projet d'espaces publics des Arceaux (conduite par l'agence BASE) afin qu'elles guident leur travail de définition des orientations d'aménagement du quartier ; en particulier la place Max Rouquette et ses abords qui seront l'objet de la première phase de travaux.

Associés aux réflexions en continu depuis le début de la démarche, les acteurs du quartier seront régulièrement sollicités tout au long de la réalisation du projet.

## Un grand projet phasé dans le temps



Première phase dans la réalisation d'une grande coulée verte le long du Boulevard des Arceaux depuis les escaliers du Peyrou jusqu'au square du Maquis Bir-Hakeim, la place Max Rouquette fera l'objet de travaux de transformation dès le premier trimestre 2024 pour être rendue au public au second semestre 2025.

Le parvis des écoles, quant à lui, sera traité dans une deuxième phase en 2026.

L'aménagement paysager de la promenade Laure Moulin sera réalisé dans une troisième phase à partir de 2027.



# 8 700 000 €

est le coût prévisionnel des travaux  
pour l'aménagement définitif du secteur  
de la place Max Rouquette et ses abords









## CONTACT PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE  
Attachée de presse  
Montpellier Méditerranée Métropole  
Ville de Montpellier  
**Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18**  
**s.lepage@montpellier3m.fr**  
**montpellier3m.fr - montpellier.fr**

 @PresseMTP

[newsroom.montpellier3m.fr](http://newsroom.montpellier3m.fr)

SERVICE PRODUCTION GRAPHIQUE 



© BASELAND

